

## CTPD du 29 mars 2010



### Déclaration du Sgen-CFDT 65

#### **Pour cette carte scolaire :**

Le Sgen-CFDT ne s'est jamais réjoui de la fausse annonce rectorale de 0 retrait d'emploi pour notre département. Dans la vraie réalité, nous démarrons cette carte scolaire avec une obligation de budgétiser 6 postes pour les décharges de directeurs 4 classes.

On continue donc de payer très cher les conséquences de la politique ministérielle et son désengagement à plusieurs niveaux :

- la suppression de la formation initiale : 6 postes
- la budgétisation du poste RASED mis en surnuméraire l'an dernier  
1 poste contrairement aux annonces initiales.
- la suppression de 2 postes de brigade stage long accompagne la baisse drastique des frais de déplacement qui empêche tout départ en formation hors CNED.

#### **Autres points.**

Nous partageons l'étonnement de certaines écoles informées très tardivement, lundi 22 mars, du projet de fermeture d'une de leur classe. Ces écoles vont donc avoir 10 jours pour se défendre jusqu'au CDEN du 2 avril. On est loin des pratiques antérieures où un délai normal d'un mois entre CTPD et CDEN garantissait des possibilités d'actions et de dialogues entre tous les partenaires. Nous le condamnons.

Contrairement à toute attente légitime, face au deux autres régularisations, l'ouverture à TD du poste ouvert à TP en septembre à Tournay n'est pas inscrite !

De même, le bassin d'école d'Argelès-Pierrefitte, en pleine restructuration lancée par les élus, devait faire l'objet d'un moratoire. Il est particulièrement touché et informé très tardivement.

Dans ce contexte, des demandes légitimes d'ouvertures de classes sont sans réponse alors que les besoins sont justifiés : Ordizan-Trébons, Tarbes Henri Duparc, Tarbes Jules Verne, MDPH...

Pour terminer, vous maintenez votre décision de suppression de plus de la moitié des postes de conseillers pédagogiques départementaux spécialisés. Nous vous avons expliqué à plusieurs reprises notre opposition à cette

décision sur le fond. Sur le département, ça va casser une dynamique et des actions entreprises avec plusieurs dizaines de classes du département. Plus grave, ça va renforcer les inégalités d'accès à la culture entre les élèves. Rien ne vous obligeait à cette opération blanche.

En conclusion, ce projet de carte scolaire ferme plus de classes qu'il n'en ouvre malgré les besoins et continue la dégradation du qualitatif du service public d'Education sur le département.

## **OUVERTURES**

**LAMARQUE PONTACQ** 2el (ouverture d'une maternelle) : OK

**POUYASTRUC** 2 el + 1 mt (maternelle) : OK

**BORDES** 2 el + 1 mt (maternelle) : OK

**ANDREST** 4 el + 2 mt confirmation du poste ouvert à titre provisoire en élémentaire : OK

**BERNAC DESSUS** 1 ell confirmation du poste ouvert à titre provisoire en élémentaire (en RPI avec Bernac Débat 2 el 2mt). L'ouverture se fera sur **BERNAC DEBAT** : OK

**MAUVEZIN** (1 élémentaire) confirmation du poste élémentaire ouvert à titre pro. sur Capvern et report sur Mauvezin : en RPI Capvern 2 mt + 4 el + Lutilhous 1 mt : OK

**RASED Option E** circonscription de Lourdes Bagnères. L'IEN de la circo semble prioriser une ouverture installée sur BAGNERES. Le poste sera arrêté pour le mvt. OK

**Conseillers péda circo généralistes** : 4 postes OK

**TARBES Jean Moulin OCCITAN** : 0.25. Ce 0.25 complètera le 0.75 déjà installé. Ce poste fonctionnera 0.5 sur Duparc et 0.5 sur Jean Moulin. OK

**Décharges 4 classes** (pour remplacer PE2) 0.25 x 22 : OK

**POUYASTRUC** : décharge direction 0.25 : OK

**BORDES** : décharge direction 0.25 : OK

## **SUPPRESSIONS**

**Le Sgen-CFDT a critiqué vivement la démarche de l'IA : des écoles ont été alertées d'une menace de fermetures très tôt sans être finalement sur la liste, d'autres ont été averties lundi par les syndicats de leur fermeture sans avoir été alertées par l'administration. L'IA a récusé cette attaque en précisant qu'il a**

**écrit à tous les maires en janvier pour leur donner la situation des effectifs de leur école, à charge pour eux de lui répondre. Apparemment, le message n'était pas clair pour tous, car des maires n'ont répondu ni à l'IA, ni averti leur école. Les IEN n'ont pas contacté toutes les écoles menacées ni même téléphoné aux directeurs. Le calendrier imposé par les élections est présenté comme responsable de cette situation.**

**VIC Petit Bois.** L'IA ne veut pas compter les 2 ans et précise que c'est une directive nationale. Il souligne que l'école est alertée depuis l'an passé. Ajoute que la moyenne sera après fermeture de 21.8. Les défenses ont porté contre cette attaque continue sur les 2 ans et sur l'absence d'alternative à l'heure actuelle pour les parents. Proposition de fermeture maintenue

**ESQUIEZE SERE** avec Esquièze Sère 1 m. Pendant le CTPD, une délégation de l'école a manifesté bruyamment. La défense a porté sur l'évolution constante des effectifs depuis plusieurs années, sur l'obligation de compter les 2 ans en ZRR, sur les différences d'effectifs avec l'IA (21 pour l'IEN : 5+6+3+7, 28 pour l'école) et sur la défense du Comité d'Esquièze. L'IA a reconnu qu'il n'y avait pas 13 classes entre LUZ-ESQUIEZE-ESTERRE comme il le soutenait, mais 10. Il reconnaît l'obligation de prendre en compte les 2 ans en ZRR, mais il affirme qu'il ne doit pas prendre en compte la liste globale de tous les 2 ans mais seulement la liste des inscrits à l'école sur demande des parents. Il remet donc en cause les effectifs des 2 ans annoncés. Proposition de fermeture maintenue.

**GALAN :** Même argument pour les 2 ans car ZRR. Défense sur la perte de la décharge, importante à maintenir pour faire tous les liens, sur une ouverture récente pour population particulière (anglophone), sur la fragilité de ce secteur rural. Proposition de fermeture maintenue

**TARBES Victor Hugo :** Absence d'information du directeur, pas de lisibilité sur la restructuration des écoles de Tarbes. Proposition de fermeture maintenue

**LOURDES Honoré Auzon :** défense reposant sur des effectifs en augmentation, même en hypothèse basse, sur des effectifs lourds en CP et CM2, sur le sentiment d'être sur la liste parce qu'une fermeture sur grosse structure se voit moins que sur une petite. Mise en garde du syndicat : cette école a déjà vécu une fermeture pour une réouverture l'année suivante. Le réservoir d'élèves entrants est présent. L'IEN a reconnu ne pas avoir informé le directeur. Proposition de fermeture maintenue

**LOUEY 3 el + 2mt (maternelle) :** L'IA soutient sa fermeture en se basant uniquement sur les effectifs. Il exclut les 2 ans (4). La défense a porté sur la classe de CP qui devra fonctionner avec des GS. Ni le problème de l'enseignement des langues, ni les futures évolutions démographiques n'ont fait le poids. Proposition de fermeture maintenue

**PIERREFITTE (RPI Pierrefitte 3 el Soulom 2 el) :** Le syndicat a rappelé que lors du groupe de travail, l'IA avait reconnu un travail des élus sur le bassin Argelès-Pierrefitte et qu'il pensait ne pas faire de mesures de carte scolaire cette année. L'IA

a répondu que rien n'a bougé depuis 3 ans malgré ses alertes. Comme pour toutes les ZRR, il ne compte pas tous les 2 ans. Il évoque de nombreuses écoles de ce secteur avec des effectifs faibles, ce qui a des répercussions sur le collège. « Au global, dans ce département, il y a le même nombre d'élèves mais ils ne sont pas aux mêmes endroits ! » Le problème, c'est que là où ils sont, ça ne se traduit pas forcément en ouverture ! L'IA réfute l'argument des logements sociaux qui l'an passé n'ont apporté aucun élève supplémentaire à l'école. Proposition de fermeture maintenue

**SAINT MARTIN 3 el en RPI Momères 2 mt.** Même type de défense avec un groupe CP qui devra rejoindre la maternelle (ce que l'IA présente comme un choix de l'école). Proposition de fermeture maintenue

**BEUCENS en RPI Villelongue 3 el.** L'IA reconnaît un écart important sur la prévision des 3 ans (3 pour l'IA, 9 pour l'école). Il attend des précisions sur ces 9 élèves. Il tiendra compte des 2 ans, mais attend une liste d'inscrits et non une liste d'enfants de 2 ans habitant le secteur. Proposition de fermeture maintenue, mais c'est la seule proposition de fermeture où il nous semble pouvoir bouger.

**TR Zone Brigade stage Long (- 2) :** longue défense sur l'attaque contre la formation initiale CAPA-SH

**Conseiller Pédagogique Musique**

**Conseiller Pédagogique Art Visuel**

**Conseiller Pédagogique EPS – 2 :** Pour ces 4 postes, longue défense et dépôt d'une lettre intersyndicale à l'IA. Le Sgen-CFDT a redemandé que ces changements se fassent sur délégation de mission pour le même résultat. L'IA a continué à défendre sa position en argumentant sur l'obligation de renforcer les maths et le français. Proposition de fermetures maintenue.

**Itinérant langue anglais -0.5 :** Proposition de fermeture maintenue

**Itinérant langue allemand -0.5 :** Proposition de fermeture maintenue. L'IA, sur ces postes langues argumente sur la nécessité de prendre en charge cet enseignement par les maîtres.

Il a précisé que la liste des postes fléchés ne sera plus augmentée.

**Galan décharge -0.25 :** Proposition de fermeture maintenue

**ATTENTION :** L'IA ne se prononce pas en CTPD sur son choix définitif. Quand on met **Proposition de fermeture maintenue** ça veut dire qu'il n'a pas retiré sa proposition et qu'elle est maintenue dans le document de travail du CDEN du 2 avril.

**Demandes d'ouvertures des syndicats.**

1 poste enseignant référent : L'IA déclare ne pas avoir les moyens

**TOURNAY élém.** : le Sgen-CFDT a demandé, qu'au moins un poste provisoire soit octroyé à l'école, encore un an, si les effectifs sont supérieurs à 100. L'IA ne s'est pas prononcé.

**TREBONS** : Après discussion sur le différentiel d'effectif (rappel de la lettre du Sgen datée du 10 janvier), l'IA reconnaît le besoin d'ouverture. **Il pense la faire en mai juin sur la base d'une ouverture provisoire** qui ne devra pas s'échanger par une nouvelle fermeture.

**TARBES H. Duparc.** Le syndicat a rappelé les effectifs très lourds en grande section en particulier (presque 30 de moyenne). L'IA ne s'est pas prononcé.

**TARBES J. VERNE / JJ ROUSSEAU / MISTRAL.** L'IA reconnaît une poussée d'effectifs et continue de dire qu'il n'a plus de moyens.

CREATIONS					SUPPRESSIONS				
Ecoles	classes	Moy 2009-10	Moy 10-11	POSTES	Ecoles	classes	Moy 2009-10	Moy 10-11	POSTES
<b>MATERNELLES</b>									
					VIC Petit Bois	6	18.2	21.8	-1
<b>ELEMENTAIRES</b>									
LAMARQUE PONTACQ	2	30	20	+1	ESQUIEZE SERE	3	14	21	- 1
POUYASTRUC	3	26.7	20	+1	GALAN	4	18	24	- 1
BORDES	3	28.3	21.3	+1	TARBES Victor Hugo	6	18.3	22	- 1
ANDREST	6	26	22.3	+1	LOURDES Honoré Auzon	15	22.1	23.6	- 1
					LOUEY	5	17.8	22.3	- 1
<b>ECOLES EN RPI</b>									
BERNAC DEBAT	5	27.8	23.2	+ 1	PIERREFITTE	8	15.6	17.9	- 1
MAUVEZIN	7	28.3	24.8	+ 1	SAINTE MARTIN	5	15.8	19.8	- 1
					BEAUCENS	5	17	21.3	- 1 ?
<b>RASED</b>									
Option E circonscription de Lourdes Bagnères				+ 1					
<b>AUTRES POSTES</b>									
					TR Zone Brigade stage Long				- 2
Conseiller Pédagogique adjoint IEN				+ 1	Conseiller Pédagogique Musique				- 1
Conseiller Pédagogique adjoint IEN				+ 1	Conseiller Pédagogique Art Visuel				- 1
Conseiller Pédagogique adjoint IEN				+ 1	Conseiller Pédagogique EPS				- 2
Conseiller Pédagogique adjoint IEN				+ 1	Itinérant langue anglais				- 0.50
TARBES Jean Moulin OCCITAN				+ 0.25	itinérant langue allemand				- 0.50
<b>DECHARGES DE DIRECTION</b>									
Décharges 4 classes (pour				+ 5.5					

remplacer PE2) 0.25 x 22									
Pouyastruc				+ 0.25	Galan				- 0.25
Bordes				+ 0.25					
<b>TOTAL CREATIONS</b>				<b>17.25</b>	<b>TOTAL SUPPRESSIONS</b>				<b>16.25</b>
					<b>RESERVE 2009</b>				<b>+ 1</b>
					<b>RESERVE 2010</b>				<b>0</b>

**SITUATION DES ECOLES DE CAMPAN A LA RENTREE 2008 POUR MEMOIRE**

**CAMPAN BOURG: 2 classes élémentaires**

**CAMPAN GALADE : 2 classes maternelles**

**CAMPAN SAINTE MARIE 2 classes élémentaires**

**REGULARISATION CAMPAN GALADE** Fermeture de l'école sur décision du maire. De ce fait retrait des 2 emplois d'enseignants des classes maternelles à la rentrée 2009 et transfert sur les écoles de BOURG et SAINTE MARIE.

**OFFICIALISATION CAMPAN BOURG** : implantation de 2 postes d'enseignants maternelles. maintien d'un poste d'enseignant élémentaire et suppression d'un poste élémentaire pour transfert à Sainte-Marie **CAMPAN SAINTE-MARIE** : implantation d'un poste d'enseignant élémentaire (issu de Bourg). maintien des 2 postes d'enseignants élémentaires

**CHANGEMENT DE NATURE D'ECOLE**

**LAMARQUE PONTACQ ELEMENTAIRE** devient **PRIMAIRE** (2 elem 1 mat)

**CAMPAN BOURG ELEMENTAIRE** devient **PRIMAIRE** (1 elem 2 mat)

**MODIFICATION DE STRUCTURE DE RPI**

**CAPVERN /LUTILHOUS** devient **CAPVERN/LUTILHOUS/MAUVEZIN** avec pour structure 5 elem et 3 mat

**CAMPAN BOURG/CAMPAN GALADE /CAMPAN SAINTE-MARIE** devient **CAMPAN BOURG/CAMPAN SAINTE-MARIE**